



## Demande visa retour combien de temp

-----  
Par Visiteur

Bonjour, ma maman a une carte de sejour de 10 ans elle est rentrer en algerie 02 novembre 2008 et la date de son retour le 30 novembre 2008.arrivée a l'aeroport a alger on lui annonce que sa carte de residence est expiré depuis le 17 mai 2008.elle a fait une demande de visa de retour.esque c'est sur elle aura se visa automatiquement rapidement combien de temp faut il attendre  
merci

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Pourquoi ne pas demander le reoivellemnt de sa carte de résident?

En effet, à l'expiration de sa carte votre maman peut demander une carte de résident permanent à durée indéterminée (elle est refusée automatiquement si sa présence en France constitue une menace pour l'ordre public). Le maire de la commune est saisie pour avis. Cet avis est réputé favorable à l'expiration d'un délai de deux mois.

En principe la délivrance de ce titre de séjour est subordonnée à l'intégration républicaine dans la société française, appréciée en particulier au regard de votre engagement personnel à respecter les principes qui régissent la République française, du respect de ces principes et de votre connaissance suffisante de la langue française.

Sachez que si elle est âgée de plus soixante-cinq ans,elle n'est pas soumise à la condition relative à la connaissance de la langue française.

Cordialement